Documents sur papiers ou transparents

(papier à dessin, papier glacé, papier photo, papier calque, bromure, papier film...)

- Originaux et format: pour une bonne qualité de reproduction, il est tout particulièrement conseillé de présenter des originaux. Ceucx-ci devront être réalisés dans un format inférieur ou égal à 29,7 x 42 cm.
- Clarté: les dessins remis doivent être "nettoyés": supprimez toute légende, tracé ou annotation inutiles. Évitez les plis, susceptibles de laisser des traces au cours de la digitalisation.
- Trames mécaniques : leur utilisation est proscrite, du fait de l'apparition d'effets de reflets irréversibles après la digitalisation et réduction. De préférence, placez les trames sur une feuille de papier calque superposée au dessin de fond. Elles seront ensuite réalisées au moyen d'Illustrator.
- Typographie: soit elle est de bonne qualité, homogène pour l'ensemble du dessin et adaptée à la réduction; soit elle peut être placée sur une feuille de papier calque superposée au dessin de fond sur une photocopie; celle-ci sera ensuite répétée digitalement.

- Traits et détails de l'illustration: ces-derniers doivent rester lisibles suite à la réduction des formats de justification des DAF (page complète: 170 x 257,5 mm; figures: 50, 80, 110, 170 mm de large). Afin de s'en assurer, réalisez ces réductions sur photocopie.

- Photos: fournissez des diapositives ou Ekta (originaux de préférence), ou encore des tirages BN de qualité.

Documents électroniques

Logiciels et formats d'enregistrement

- Logiciels utilisés par les DAF : Word, Excel, Illustrator, Photoshop, XPress, FileMaker
- Dessins vectoriels : réalisez-les de préférence avec Illustrator (quelle que soit la version, Mac ou PC) et enregistrez-les au format Illustrator EPS. Si un autre logiciel de dessin est utilisé, enregistrez les fichiers au format EPS ou, à défaut, PDF.
- Images pixellisées : il est préférable que la numérisation des illustrations soit faite par un professionnel en coordination avec les DAF (voir ci-après le paragraphe numérisation). Toutefois si vous ne disposez que d'images pixellisées, fournissez des fichiers enregistrés au format Photoshop, TIFF ou EPS, en vous étant assuré au préalable qu'ils ont été numérisés à une résolution qui convient pour l'édition (sortie entre 300 et 350 dpi [ou ppi] pour les photos NB ou couleur, entre 900 et 1200 dpi pour les dessins au trait).
- Courbes, histogrammes et tous graphiques contenant des données chiffrées : réalisez-les de préférence avec Illustrator (quelle que soit la version, Mac ou PC) ou à défaut avec Excel. Dans tous les cas, fournissez les données chiffrées.

- Tableaux : réalisez-les avec Word ou avec Excel.

- Images composites : si vous construisez une illustration avec des images issues de plusieurs applications, imbriquez les images pour fournir un fichier sans liaison.

- Nom des fichiers : il est impératif que le nom des fichiers soit parfaitement compréhensible et scrupuleusement reporté sur la sortie papier.

Spécifications

- Dimensions : concevez les figures (taille, typo, épaisseur des filets, etc.) en gardant à l'esprit les justifications des DAF (50, 80, 110 ou 170 mm de large).
- Typographie : aussi bien dans Illustrator que dans Photoshop, le légendage doit être réalisé sur un calque bien distinct de ceux contenant l'image.
- Calques : n'aplatissez pas les images, en particulier si elles sont construites dans Photoshop.
- Traits : épaisseur minimale conseillée du trait noir : 0,2 pt dans un dessin vectoriel, 5 pixels pour un dessin pixellisé (pour un trait gris, plus le pourcentage de noir baisse, plus le trait doit être épais). En deçà de ces valeurs, les traits peuvent disparaître lors du traitement par l'imprimeur. Si vous réduisez vos dessins dans Illustrator avec l'outil de mise à l'échelle, n'activez surtout pas la fonction « Adaptez les épaisseurs ». Dans tous les cas, vérifiez l'épaisseur des traits, et ne vous fiez pas à la sortie imprimante (qui reproduit des traits par défaut toujours supérieur à 0,16 pt).
- Trames grises : le pourcentage de noir doit être compris entre 10 % et 80 %.

Numérisation

La numérisation des dessins et photographies doit impérativement être réalisée par un photograveur possédant un scanner professionnel et ayant la maîtrise des réglages indispensables pour obtenir une qualité d'image adaptée à l'édition. Il est donc recommandé de confier au secrétariat d'édition les travaux de numérisation des documents sur papier ou transparent.

Pertinence de l'illustration

Plus encore que son esthétique, c'est la pertinence d'une illustration qui fait sa qualité. Vérifiez systématiquement :

- que les relevés ont un nord et tous les dessins une échelle ;
- que les coupes ont des références d'altitude en m NGF ;
- que les échelles ne sont pas absurdes (par exemple un dessin d'objet au 1/5,4, ou un plan au 1/342) ;
- que l'appellation des structures est la même dans le texte et l'illustration ;
- que les tramages et symboles sont référencés en légende sur le dessin lui-même ou sur un document annexe ;
- que les coupes sont positionnées sur un plan ;
- que dans les dessins d'objet, les plans de sections sont clairement indiqués.